



Zurich. C'est par une minute de silence que l'apôtre-patriarche Wilhelm Leber a ouvert la session de printemps de l'assemblée internationale des apôtres de district. Auparavant, il a évoqué le souvenir de l'apôtre de district Johann R. Kitching qui, quelques jours plus tôt, cinq semaines à peine après son admission à la retraite, a été victime d'un accident mortel. Ce n'est pas à lui seulement qu'était dédiée la minute de silence, mais à tous les hommes, notamment à ceux qui portent le deuil. L'apôtre Fally Randriakasy (43 ans), de Madagascar, a aussi rejoint les rivages éternels, après vingt années d'exercice ministériel au sein de l'Église.

Les dix-neuf apôtres de district et leurs neuf adjoint sont tous présents à l'assemblée internationale des apôtres de district qui dure jusqu'au samedi inclus. Le dimanche matin aura lieu le service divin de clôture, dans la communauté de Lenzburg-Staufen. La journée tout entière du samedi est consacrée aux ultimes délibérations sur le Catéchisme de l'Église néo-apostolique.

### Énoncés recommandés pour certains actes

Pour base de la partie spirituelle ouvrant la session, l'apôtre-patriarche a choisi le passage en Jean 17 : 17 : « Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité. » Et d'expliquer que la sanctification, c'est la focalisation sur Dieu : « Il s'agit d'être tourné vers Dieu, focalisé sur lui ; c'est ça, la vérité », a-t-il conclu. En ce premier jour de session, un autre sujet important a été abordé sous la forme d'une discussion approfondie : les formes particulières du service divin. À côté des services divins ordinaires, il existe des services sans dispensation de sacrements comme, par exemple, les services divins pour aînés, des cérémonies nuptiales ou encore des veillées de prière et de méditation dans les communautés. En sa qualité de Président de la commission « Pensées directrices », il a présenté une série d'indications et de recommandations qui seront prochainement transmises aux ministres de l'Église et à toutes les communautés. Par ailleurs, les apôtres de district ont aussi débattu de recommandations relatives au déroulement et aux termes à utiliser lors de certaines pièces liturgiques comme l'admission à la retraite, l'installation dans une charge ou l'admission ; ces énoncés seront aussi communiqués aux frères du ministère dès que leur rédaction sera achevée. L'idée est de faire en sorte que les ministres disposent d'un ouvrage de référence comportant une liste d'énoncés recommandés lors des actes accomplis au cours des services divins.

### 2013 : Le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Église

2013, l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Église était également au programme des discussions. 1863 est l'année où Carl Wilhelm Louis Preuss a été appelé à l'apostolat par la prophétie et a exercé ce ministère dans la continuité. L'Église néo-

apostolique déclare cet événement comme étant le moment de la naissance de l'Église. À l'échelle tant nationale que régionale, diverses actions seront menées : journées de district, tables rondes, etc. D'autres actions phares sont envisagées : la publication d'une brochure festive, la mise en ligne d'un site dédié ainsi que le service divin commun de la Pentecôte, le 19 mai 2013, à Hambourg. Le rassemblement religieux (Kirchentag) initialement prévu en Allemagne méridionale est reporté. Lors de l'assemblée des apôtres de district d'Europe, au mois de mai prochain, l'apôtre de district Michael Ehrich présentera son nouveau concept.

### **Élaboration de nouveaux outils pédagogiques destinés à la catéchèse**

De nouveaux outils pédagogiques pour l'instruction religieuse des enfants sont également en cours d'élaboration. En un premier temps, le manuel du cours de catéchisme sera adapté au Catéchisme. Viendront ensuite de nouvelles leçons destinées à l'école du dimanche et à l'école préparatoire. Sont prévus également des ouvrages de formation pour les moniteurs de tous les niveaux ; pour cela, il faudra attendre 2015. Cette année encore, les apôtres de district découvriront le spécimen du nouveau site Internet, dans lequel chaque niveau d'enseignement disposera de ses propres pages.

### **Importance du droit canon**

Un autre sujet intéressant pour les apôtres de district concerne la rédaction d'un code uniforme de droit canonique de l'Église néo-apostolique. À ce jour, il existe une série de sources diverses, comme : « Le chrétien néo-apostolique en Église et en société (Règlement interne) » ou « Un ministère pour l'Église (Directives à l'usage des frères du ministère) », mais non pas un véritable droit canon structuré de manière uniforme. L'apôtre de district en retraite Karlheinz Schumacher est venu sur place pour introduire ce sujet et poser la question de savoir si l'Église doit se doter d'un tel code écrit de droit canonique. Les apôtres de district commenceront par se préoccuper de ce sujet pendant un certain temps. S'ils devaient parvenir à la résolution de faire rédiger un code de droit canon de l'Église néo-apostolique, d'autres votes sur ce sujet seront nécessaires.

### **Conditions à remplir pour l'obtention de la bénédiction des fiançailles**

L'assemblée des apôtres de district a résolu que la bénédiction des fiançailles pourra être dispensée à la demande des fiancés. En fonction des traditions locales en vigueur, on pourra la dispenser dans le cadre d'un service divin. On veillera à observer les conditions générales suivantes : Les fiançailles constituent une authentique promesse de mariage. Le couple hétérosexuel ne devra pas vivre en concubinage. La bénédiction des fiançailles pourra aussi être dispensée à des partenaires divorcés ou veufs ou qui l'ont déjà reçue antérieurement. La Direction de l'Église harmonise ainsi la bénédiction des fiançailles avec la bénédiction nuptiale.

Nous proposerons un compte rendu séparé au sujet de la dernière journée de session consacrée au Catéchisme.

16 mars 2012

